



Occitanie

Formations

- Bilan 2018
- Evolutions de l'offre de formation fédérale

Formations année 2018

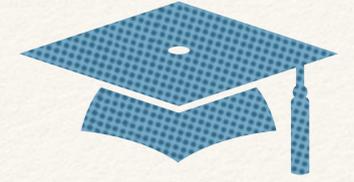
- ❖ Offre de formation en Occitanie complète avec la mise en place de certificats, de formations initiales diplômantes et de formations professionnelles (accord de branche).
- ❖ Répartition des formations sur l'ensemble du territoire suite au retour d'enquête auprès de clubs en 2017.
- ❖ **Annulation de 30%** de nos formations annoncées par manque de candidats.

Année 2018

116 personnes concernées

- ❖ 3 Formations **Assistant-Entraîneur** : 31 personnes
- ❖ 2 Formations **Entraîneur 1** : 18 personnes
- ❖ 1 Formation **Entraîneur 2** : 8 personnes
- ❖ 3 Formations **Continues** : 27 personnes
- ❖ 2 **CQP animateur** (formation de branche sport) : 19 personnes
- ❖ **Examen E1** des stagiaires 2017 : 13 personnes

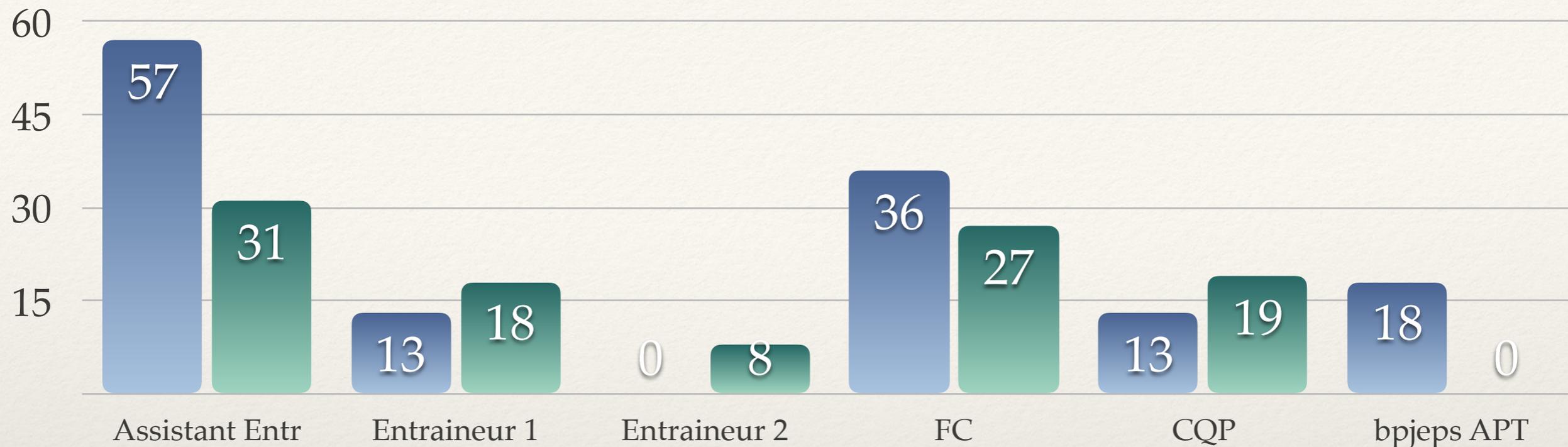
Entraîneur 1 examen (Stagiaires de 2017)



- ❖ 10 présents sur 13 candidats
- ❖ 90% de réussite à l'examen
- ❖ Concerne 7 clubs

■ 2017

■ 2018



Assistant Entraîneur	-36 %	-45 %
Entraîneur 1	+26 %	+ 38 %
FC	-23 %	-25 %

Entraîneur 2

8 stagiaires d'Occitanie sur 13 inscrits
nationalement

Évolution de l'offre de formation

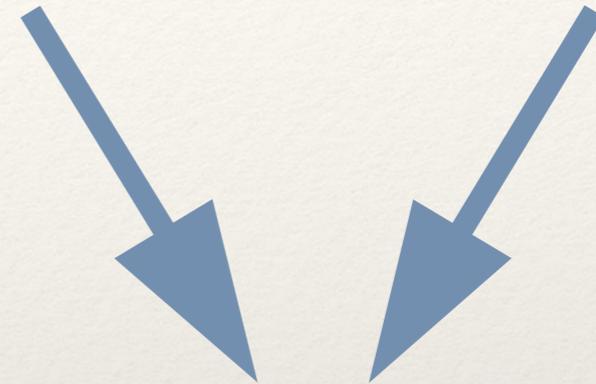
Réforme nationale Entraîneur 1 & 2

Pas de changements pour les AE , les FC

Entraîneur 1



Entraîneur 2



**ENTRAINEUR
FEDERAL**



Durée de formation

*Les pré-requis pour entrer en formation ne changent pas
(minimum de score à réaliser au classement national)*

40 heures



48 heures
(minimum en
présentiel)

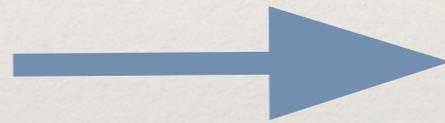
La compression des contenus de formations E1 & E2 soit 80H sont à dispenser en 48h avec un temps de formation à distance (FOAD) et un temps de formation en présentiel



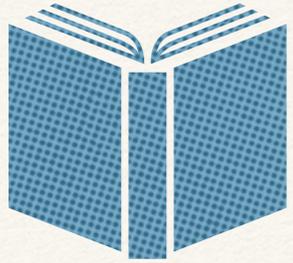
Prérogatives

Accueil des
débutants

Accompagne
sur les
premières
compétitions

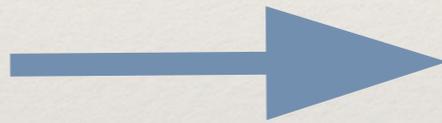


+ Entraîneur
débutants et
confirmés



Contenus

Enseignement
des
fondamentaux
techniques



+ Méthodologie de
l'entraînement

+ Enseignement des 3
facteurs de la
performance

1 Examen en 3 temps (1h30/candidat)

Video

1

Analyse de tir sur des archers accompagnés en club sur une saison



Pédagogie

2

Mise en pratique d'une séance d'entraînement avec les archers accompagnés du club en fonction de leurs besoins



Entretien

3

Proposition par le candidat d'une planification
Questionnement sur les facteurs de la performance





Période de formation (sur 2 saisons)

2019 Formation



2020 Certification

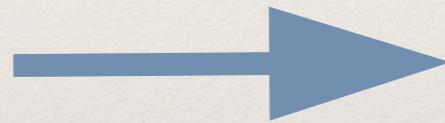


Il est encore temps pour les inscriptions! rdv sur votre espace personnel site ffta.fr



Passage E1 vers EF

Module
complémentaire
spécifique



Examen spécifique

Feuille de route en cours de rédaction par la fédération (durée, contenus, examen ...)

Anciens diplômés

Les personnes diplômées E1 et E2 gardent leurs prérogatives à vie !



La mention active sur la licence (en suivant une formation complémentaire au moins tous les 3 ans) permet juste :

- **d'enrichir ses connaissances et d'augmenter ses compétences d'entraîneurs,**
- **d'accéder aux terrains des championnats nationaux pour accompagner les athlètes.**

Evolution CQP animateur tir à l'arc

Evolution réglementaire

Les conditions d'exercice:

Encadrement en autonomie des activités d'animation de tir à l'arc pour un public **non licencié** dans la limite de 12 personnes par groupe pour le tir sur terrain plat et 6 personnes par groupe pour le tir en parcours, à concurrence de 500h/an

La période d'exercice du début des vacances d'avril à la fin des vacances d'été disparaît. La période d'exercice est donc étendue à toute l'année.

Evolution de la formation

Fin des allègements possible sur le temps de formation : 80 h (au lieu de 40 avec allègement)

Modification de la certification